



TOURNOI NATIONAL de BADMINTON
De NC à N2



12ème TOURNOI ONEA



vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 mai 2024



Un projet immobilier ?
Jacques THIÉLIN
Votre conseiller immobilier
06 63 03 75 46

Autorisation du tournoi :

Numéro d'autorisation : 23.PDLL.49/TI.F./009

Adresse :

Salle Emile Joulain, Rue du collège, 49160 LONGUE JUMELLES



Inscriptions :

INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS (PAR CARTE BLEUE)
OBLIGATOIRES SUR BADNET.FR OU L'APPLICATION EBAD

- 16 € pour 1 tableau
- 23 € pour 2 tableaux
- 29 € pour 3 tableaux

Date limite d'inscription : **mardi 30 avril 2024**

Le nombre de place étant limité.
La priorité sera donnée aux premières inscriptions complètes.



VERNOIL AUTOMOBILES
REPARATIONS TOUTES MARQUES
VENTE DE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS



MAÇONNERIE / CONSTRUCTION

Tableaux

Vendredi 10 mai 2024 :

Simple Hommes, Simple Dames de NC à N2. Tableaux ouverts de cadets à vétérans et aux joueurs PARABADMINTON Debout.

Samedi 11 mai 2024 :

Doubles Mixtes de NC à N2. Tableaux ouverts de cadets à vétérans et aux joueurs PARABADMINTON Debout.

Dimanche 12 mai 2024 :

Doubles Hommes, Doubles Dames de NC à N2. Tableaux ouverts de cadets à vétérans et aux joueurs PARABADMINTON Debout.

Tirage des tableaux

Les joueurs seront placés dans les séries par Top (Top A, Top B, etc...) selon leur classement CPPH à J-15 de la compétition, soit le 25 avril 2024, en accord avec le juge arbitre.

Le tirage au sort aura lieu le **vendredi 3 mai 2024**. Tout forfait devra être justifié (certificat médical ou autre) lors de sa notification, ou au plus tard à la ligue des Pays de La Loire avant le vendredi 17 mai 2024. Aucun remboursement ne sera exigible à partir de la date du tirage au sort des tableaux, sauf pour les forfaits justifiés dans les délais.

La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Tous les tableaux seront, dans la mesure du possible, constitués de poules de 3 ou de 4 avec 2 sortants, sauf pour les poules uniques.

Convocations

Les convocations vous seront adressées à compter **du lundi 6 mai 2024**, par e-mail, au responsable des inscriptions de votre club, et elles seront disponibles en ligne sur le site de BADNET et sur l'application ebad.

Les joueurs pourront être appelés 1 heure avant l'heure annoncée sur l'échéancier.

Horaires

Début des matchs à 8h00, le vendredi, le samedi et le dimanche.

Fin des matchs prévue au plus tard 22h30 le vendredi, le samedi et 18h00 le dimanche. Les simples seront en totalité joués le vendredi, les mixtes le samedi, et les doubles le dimanche.

1. Salle Emile JOULAIN et annexe : 7 terrains TARAFLEX.



Récompenses

La dotation totale du tournoi est de **3000 euros**, en chèques, bons d'achats et lots.
Les finalistes et les demi-finalistes sont récompensés.

Stands

Magasin **PRO'SETS - LARDESSPORTS** : stand de matériels, raquettes, textiles et recordage
Une **kinésithérapeute** sera présente pour remédier aux petits bobos du week-end.

Pour tous renseignements complémentaires

GEO Principal : Mr Laurent LAMBERT 07-77-89-27-10

Hébergement /Restauration

Cette année, pour ceux qui le souhaitent, nous aurons un emplacement dédié et gratuit, proche de la salle (à 100 mètres) avec des sanitaires, pour pouvoir y installer vos tentes durant la nuit du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. Cet emplacement ne pourra pas être sécurisé de jour comme de nuit. Nous déclinons toute responsabilité en cas de préjudice. Nous vous demandons de bien vouloir nous avertir préalablement au moins 2 jours avant votre venue par mail à omnibadnordestanjou@gmail.com afin de pouvoir établir un registre de présence et vous communiquer les consignes de sécurité à respecter.

Première Classe Saumur

Zi Ecoparc De St Lambert Des Levées
161 Rue de l'Oreau,
49400 SAUMUR

Téléphone : 02 41 38 00 66



Hôtel Formule 1 Angers sud

Parc d'activités Angers St Barth
Rue du Chêne Vert
49124, ST BARTHÉLEMY D'ANJOU

Téléphone : 08 91 70 51 61



Restauration

Possibilité de se désaltérer et de se restaurer à la buvette pendant toute la durée du tournoi (sandwichs, pâtes chaudes, salades, viennoiseries, crêpes ...).
Paiement accepté : espèces et CB.



Règlement particulier du Tournoi National ONEA (Omnibad Nord Est Anjou) Les 10 & 11 & 12 mai 2024 à LONGUE (49)



1. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBaD. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. N° d'autorisation : en cours.

2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.

3. Le Juge Arbitre principal du tournoi est **Jack BEAUPERIN** et le Juge Arbitre Adjoint est **Adeline BOUZY**. Leurs décisions sont sans appel. Ils sont en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements ou dont le comportement est contraire aux règles du badminton.

4. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et licencié pour la saison 2023/2024 le jour du tirage au sort et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. Ce tournoi senior est ouvert aux cadets, juniors, seniors, vétérans et les classifications PARABADMINTON Debout dans les séries de NC à N2. Les mineurs devront être accompagnés par une personne majeure et responsable, clairement identifiée lors du pointage, et présente tout le temps de la présence du mineur dans l'enceinte de la compétition.

5. Le tournoi est géré par le logiciel BadNet. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux est effectué par le logiciel utilisé, mais ses choix sont assujettis à l'approbation des Juges Arbitres. L'enregistrement des scores durant la compétition se fera par les joueurs avec l'application ScorBad via des tablettes à la table de marque ou bien, par l'arbitre du match s'il est présent.

6. La date limite d'inscription est fixée **le mardi 30 avril 2024 23h59**.

Les droits d'engagements sont de **16 €** pour un tableau, **23 €** pour deux tableaux et **29€** pour trois tableaux. Les inscriptions et les paiements se font exclusivement par Badnet ou l'application Ebad. Aucune inscription ne sera possible par courrier, par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée des inscriptions et complètes.

7. Les tableaux proposés sont les simples (Dames et Hommes), les doubles dames, doubles hommes et mixtes dans les séries **de NC à N2**.

Les joueurs seront placés dans les séries en fonction de leur CPPH à J-15 de la compétition soit le 25 avril 2024. Pour les DH, DD et DX, la moyenne de la paire ainsi que le respect du fois 16 (point 3.2.1.5 du RGC) et des cas particuliers seront appliqués pour réaliser les tableaux. Nous préconisons un facteur inférieur à 10 entre les deux moyennes d'une même paire.

Les joueurs des classifications PARABADMINTON Debout seront inscrits dans les tableaux valides.

8. Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire en recherche de partenaire. Le comité d'organisation fera en sorte de trouver un partenaire dans la mesure de ses possibilités, et en priorité, dans la série équivalente au tableau où le joueur est déjà inscrit, si celui-ci est effectivement inscrit dans un autre tableau. Cette décision sera sans appel.

9. La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Les tableaux de simples se joueront le vendredi, les mixtes se joueront le samedi et les doubles se joueront le dimanche. Tous les tableaux seront, dans la mesure du possible, constitués de poules de trois ou de quatre avec 2 sortants, sauf pour les poules uniques. Tous les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 21 points.

10. Les horaires de convocation des compétiteurs seront adressés aux responsables des inscriptions du club par mail ou disponibles en ligne sur le site de BADNET ou l'application ebad, à compter **du lundi 6 mai 2024**. Ceux ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.

11. Tout joueur doit se présenter à la table de pointage dès son arrivée ou bien pointer via les QRcode affichés dans la salle (pointage via QRcode interdit aux mineurs). Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur peut être appelé jusqu'à 1h avant l'heure prévue de son match et doit donc être présent en conséquence (seuls les matchs du 1er tour peuvent être ramenés à 30 minutes).

12. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre.
13. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
14. Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
15. Tout volant touchant au plafond, à la structure de celui-ci ou à l'éclairage au-dessus du terrain est compté let, une fois, au service, faute en cours d'échange.
16. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
17. Seuls les volants homologués sont autorisés, en cas de désaccord, le volant de référence sera le RSL 3 et sera en vente dans la salle le jour du tournoi.
Lorsque sur un même terrain se trouvent uniquement des joueurs de classement inférieur au niveau Départemental, le choix est laissé aux joueurs de jouer avec un volant en plumes ou en plastique. En cas de désaccord, le volant plastique est prioritaire (point 2.18. du RGC).
18. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
19. Seuls auront accès au terrain les joueurs appelés pour un match, leurs coachs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre. Deux chaises sur le plateau de jeu seront installées pour les coachs à chaque extrémité du terrain.
20. En dehors des finales, tous les matchs seront auto-arbitrés. Les organisateurs proposeront aux juges arbitre, des scoreurs (si possible) pour les finales et des arbitres pour les finales des séries nationales. Ils décideront qui doit arbitrer chaque finale.
21. Tout participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort le **vendredi 3 mai 2024**, devra prévenir et justifier son forfait au club organisateur lors de sa notification, ou adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition, soit le vendredi 17 mai 2024, les pièces justificatives par mail à la ligue des Pays de La Loire de Badminton secretariat@badminton-paysdelaloire.fr .
Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié et dans les délais. Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.
22. Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.
23. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match, ceci ne préjugant pas d'une éventuelle sanction en cas de contrôle anti-dopage lors de la compétition, mais constitue seulement une preuve de bonne foi.
24. Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
25. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
26. Droit à l'image : tout joueur ne désirant pas diffuser son image doit en faire part à la table de marque dès le pointage.
27. Les récompenses seront remises exclusivement à la fin de chaque finale. Les finalistes et les demi-finalistes sont récompensés.

